



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DOSSIER  
DE PRESSE

**AMÉLIORATION DE LA  
MOBILITÉ ENTRE SAINT-  
ÉTIENNE ET LYON**

**REQUALIFICATION DE  
L'A7 ENTRE SAINT-FONS  
ET TERNAY**

**3<sup>E</sup> PHASE DE TRAVAUX**

**18 AOÛT 2023**

---

# SOMMAIRE

---

## **1<sup>E</sup> PARTIE**

### Présentation des travaux

- 3 Situation**
- 4 Programme**
- 4 Travaux de la 3<sup>e</sup> phase**

## **2<sup>E</sup> PARTIE**

### Intervenants et information des usagers

- 6 Intervenants**
- 7 Information aux usagers**

# Présentation des travaux

---

La loi d'orientation des mobilités, promulguée le 24 décembre 2019, fait de l'amélioration de la liaison entre les métropoles de Saint-Étienne et Lyon une priorité de l'État avec une enveloppe de 400 M€ à investir d'ici 2027. Avec la démarche d'amélioration des mobilités entre Lyon et Saint-Étienne, l'État œuvre avec les acteurs des territoires au développement de tous les modes de déplacement adaptés aux besoins des usagers. Il vise plus particulièrement à renforcer l'utilisation du mode ferroviaire et des autres transports collectifs, à promouvoir l'intermodalité, à favoriser le covoiturage et à améliorer les conditions de circulation routières notamment en matière de fluidité et de sécurité.

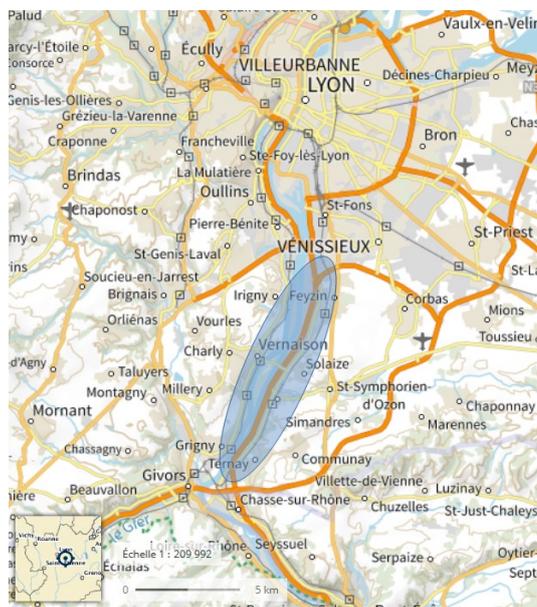
À court et moyen termes, les actions entreprises par l'État et les partenaires de la démarche visent à répondre aux enjeux et objectifs suivants :

- l'amélioration de l'offre ferroviaire entre Lyon et Saint-Étienne (meilleure régularité, augmentation de la capacité et de la fréquence des trains) ;
- l'amélioration du rabattement et de l'intermodalité des gares du corridor ;
- l'amélioration des infrastructures routières des autoroutes A47, A72 et A7 ainsi que de la route nationale RN88 (échangeurs, bandes d'arrêt d'urgence, régulation dynamique des vitesses, terre-plein central...) pour fluidifier le trafic et accroître la sécurité des usagers ;
- le développement du covoiturage sur le corridor (aires de covoiturage sur l'A47, création de voies réservées au covoiturage sur l'A7 au Sud de Lyon) ;
- le développement des modes actifs et en particulier du vélo ;
- l'amélioration durable des déplacements dans le secteur de Givors – Ternay – Chasse-sur-Rhône et en particulier des conditions de circulation sur l'A47.

Le présent dossier de presse concerne l'amélioration de l'infrastructure routière de l'autoroute A7 sur la section comprise entre l'échangeur avec la RD383 (boulevard périphérique de Lyon) et le nœud autoroutier de Ternay (A7/A47/A46 Sud) sur les communes de Saint-Fons, Feyzin, Solaize, Sérézin-du-Rhône et Ternay.

## Situation

---



L'autoroute A7 relie Lyon à Marseille dans le prolongement de l'A6 depuis Paris. La partie comprise entre Lyon et Vienne a été construite dans les années 1960 puis élargie à 2 x 3 voies au début des années 1970.

La section d'environ 14 km comprise entre Pierre-Bénite et Ternay est sous gestion de l'État et exploitée par la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR Centre-Est). Elle supporte un trafic allant jusqu'à plus de 140 000 véhicules par jour, dont 8 % de poids-lourds.

Les règles de conception routière ont largement évolué depuis l'origine de la construction de cette section autoroutière et une réhabilitation de l'infrastructure afin de la mettre aux standards de sécurité d'aujourd'hui est devenue nécessaire.

## Programme général des travaux

---

Une enveloppe de 14 M€, abondée intégralement par l'État, est dédiée à la réhabilitation de l'autoroute A7 entre Saint-Fons et Ternay. Le programme de travaux a été découpé en plusieurs phases successives afin de limiter la gêne à l'utilisateur.

La première phase a consisté à déposer les mâts d'éclairage ainsi que leurs massifs et à réhabiliter deux zones du terre-plein central. Les travaux se sont déroulés de nuit en fin d'année 2020. La seconde phase visait à réhabiliter le terre-plein central sur environ 8 km (dépose des glissières métalliques, minéralisation du terre-plein central et coulage de dispositifs de retenue en béton). Les travaux se sont déroulés de nuit, en plusieurs sections autoroutières successives entre le mois de mars 2022 et celui de mai 2023.

La troisième et dernière phase de travaux, objet du présent dossier de presse, porte sur la sécurisation des accotements de l'autoroute A7 avec notamment le renouvellement de l'intégralité des glissières métalliques. Les travaux se dérouleront en deux périodes de trois mois chacune.

La DIR Centre-Est assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux. Elle conçoit le projet, pilote et coordonne l'exécution des travaux.

## Travaux de la 3<sup>e</sup> phase

---

L'objectif de la troisième phase du programme est de poursuivre et finaliser l'opération consistant à améliorer la sécurité des usagers grâce aux traitements des obstacles en accotement de l'autoroute (panneaux de signalisation directionnelle, végétation, piles de pont...).

Les travaux consisteront à supprimer certains obstacles latéraux lorsque cela est possible, permettant ainsi de réduire le linéaire de glissières de sécurité métallique et à remplacer les glissières métalliques existantes par des dispositifs neufs dès lors que la suppression des obstacles n'est pas techniquement envisageable. En outre, les travaux comprennent différents aménagements de sécurité tiers à l'attention des usagers de la route et du personnel intervenant sur le réseau.

Le programme détaillé des travaux de la troisième phase est le suivant :

- la dépose de 16,5 km de glissières métalliques ;
- l'élargissement de la bande d'arrêt d'urgence à 3 m lorsque cela est nécessaire et la création de 6 nouveaux refuges d'urgence ;
- la suppression des obstacles latéraux lorsque cela est possible (mise en place de support à sécurité passive sur les panneaux de signalisation directionnelle, allongement de buses d'assainissement transversales à l'autoroute, rehausse des caniveaux longitudinaux) ;
- la pose de 13,3 km de dispositifs de retenue (principalement en métal et ponctuellement en béton) nouvelle génération ainsi que l'installation d'atténuateurs de chocs et de systèmes de protection pour motocyclistes dans les bretelles ;
- la création d'accès réservés et de garages techniques pour l'entretien et la surveillance des équipements de la route, notamment des équipements dynamiques (panneaux à messages variables, stations de comptage du trafic, caméras...).

Les travaux se dérouleront de septembre à décembre 2023 dans le sens Lyon → Marseille et de mars à juin 2024 dans le sens Marseille → Lyon. Le chantier se déroulera essentiellement de nuit avec des modalités d'exploitation et des mesures de gestion du trafic spécifiques qui seront détaillées dans un communiqué de presse spécifique à chaque période de travaux.

# Intervenants et information aux usagers

---

## Intervenants

---

- Le maître d'ouvrage

### État

**Ministère de la Transition Écologique et Cohésion des Territoires (MTECT)**

**Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR Centre-Est)**

Immeuble « La Villardière »

228, rue Garibaldi

69446 LYON Cedex 03

- Le maître d'œuvre

### État

**Ministère de la Transition Écologique et Cohésion des Territoires (MTECT)**

**Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR Centre-Est)**

**Service d'Ingénierie Routière de Lyon**

Immeuble « La Villardière »

228, rue Garibaldi

69446 LYON Cedex 03

- Les entreprises réalisant les travaux

**COLAS France – Établissement de Lyon Métropole**

19, rue des Tâches

CS 10117

69805 SAINT-PRIEST Cedex

**AXIMUM – Établissement de Lyon**

24, rue du Lyonnais

69800 SAINT-PRIEST

- Le coordonnateur de sécurité et de protection de la santé

**Qualiconsult Sécurité – Établissement de Lyon**

Parc de Crécy

5 bis, rue Claude CHAPPE

69771 SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR Cedex

## Information aux usagers

---

La DIR Centre-Est appelle les automobilistes à redoubler de vigilance aux abords du chantier, à ralentir et respecter la vitesse limite autorisée dans ces zones. Il est important de garder une distance de sécurité suffisante à tout instant sur la route et de rester concentré afin de pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux et aux autres automobilistes.

### CONTACT PRESSE

---

**Emeline JOSE**

[com.dirce@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirce@developpement-durable.gouv.fr)

**Lucas FRESSYNET**

[sir-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sir-lyon.dirce@developpement-durable.gouv.fr)



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*